

# CONSEIL MUNICIPAL DU 17 AVRIL 2019 – 20 h - ORDRE DU JOUR

~~~~~

1. Approbation de la convention d'objectifs et de financement n° 18-167 relative au « Fonds de rééquilibrage territorial de l'offre d'accueil petite enfance » pour le multi-accueil Cadet Rousselle à intervenir entre la Caisse d'Allocations Familiales de la Seine-Saint-Denis et la ville de Villemomble et autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer ladite convention
  2. Approbation de la convention de partenariat Aide aux Vacances Enfants (AVE) à intervenir entre la Caisse d'Allocations Familiales de la Seine-Saint-Denis et la ville de Villemomble et autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer ladite convention
  3. Fixation du coût d'un élève fréquentant les écoles publiques maternelles et élémentaires de Villemomble pour l'année scolaire 2019/2020
  4. Admission en non-valeur de créances éteintes
  5. Rapport d'utilisation de la Dotation de Solidarité Urbaine en 2018
  6. Rapport sur l'utilisation du Fonds de Solidarité de la Région Ile-de-France 2018
  7. Fixation du montant provisoire du Fonds de Compensation des Charges Territoriales (FCCT) pour le financement des charges transférées à l'Établissement Public Territorial Grand Paris Grand Est pour l'exercice 2019
  8. Election d'un délégué du Conseil Municipal au conseil d'école de l'école primaire Anne Frank sise 21/25 rue de la Carrière à Villemomble
  9. Acquisition par la commune de Villemomble auprès de la Sté CCV Villemomble Saint-Charles - sise 20 place de Catalogne 75014 PARIS - d'une double place du parking souterrain, numérotée 58 et 59, au sein du programme immobilier sur les parcelles cadastrées section I n° 195/196 (ex 158), I n° 64 et I n° 69 situées respectivement 49/51 avenue du Raincy, 14 rue Saint-Charles et 6 rue Gilbert à Villemomble
  10. Election d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant du Conseil Municipal au Syndicat des Copropriétaires de l'immeuble sis 49/51 avenue du Raincy, 14 rue Saint-Charles et 6 rue Gilbert à Villemomble
  11. Acquisition par la commune de Villemomble auprès de Grand Paris Aménagement, sis Bâtiment 033 – Parc du Pont de Flandre – 11 rue de Cambrai – CS 10052 – 75945 PARIS CEDEX 19, de trois parcelles, propriété de l'État, cadastrées section AC n° 20 pour 511 m<sup>2</sup>, AC n° 21 pour 514 m<sup>2</sup> et AC n° 22 pour 925 m<sup>2</sup> situées 7 à 11 rue Laënnec à Villemomble
  12. Acquisition par la commune de Villemomble auprès de Grand Paris Aménagement, sis Bâtiment 033 – Parc du Pont de Flandre – 11 rue de Cambrai – CS 10052 – 75945 PARIS CEDEX 19, de deux parcelles, propriété de l'État, cadastrées sections AC n° 145 pour 1 661 m<sup>2</sup> et AC n° 159 pour 1 656 m<sup>2</sup> situées 125 et 127 avenue de Rosny et 1 à 5 rue Laënnec à Villemomble
  13. Modification du tableau des effectifs
  14. Avis du Conseil Municipal sur la dissolution du Comité de Jumelage, l'approbation de la charte « Citoyens » pour les échanges à intervenir dans le cadre du Jumelage entre la Ville de Villemomble et Bonn-Hardtberg en Allemagne, la prise en charge par la Ville des frais liés aux Jumelages avec les villes de Bonn-Hardtberg en Allemagne, Droylsden en Grande-Bretagne et Portimao au Portugal et autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer toutes pièces y afférentes
- ✓ Listes des décisions, contrats et marchés conclus par Monsieur le Maire dans le cadre de sa délégation ou passés par la Ville
  - ✓ Questions orales